



## COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 22 JANVIER 2022

L'assemblée générale de l'association sportive du golf de Chailly s'est réunie dans le respect des mesures sanitaires le samedi 22 janvier 2022 à 15h00 au château de Chailly (Clos Champagnac, salon des Grands Crûs). Quarante-deux membres étaient présents ou représentés.

### **1/ Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 30 janvier 2021 :**

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 30 janvier 2021 est adopté à l'unanimité.

### **2/ Rapport moral :**

Le président présente les réalisations du comité de direction et de l'association pour 2021, qui malgré des restrictions liées au COVID-19 a pu mettre en œuvre les projets annoncés lors de son élection :

- Le comité de direction s'est réuni à quatre reprises et a assuré le bon fonctionnement de l'association (suivi du budget, organisation des compétitions, suivi des équipes). Le président tient à remercier chacun de ses membres pour son engagement et son aide.
- Les effectifs de l'AS sont en légère progression: 119 adhérents adultes ont effectivement payé leur cotisation auxquels il convient d'ajouter 15 jeunes de l'école de golf.
- L'AS a organisé 4 compétitions conviviales avec 45 participants en moyenne et ont été unanimement appréciées. Gros succès de la tombola.
- Les mardis de Chailly ont connu un grand succès avec de très nombreuses rencontres, 3 sorties, 1 Ryder Cup et 1 eclectic avec en moyenne une vingtaine de participants.
- Les samedis de Chailly n'ont pas connu l'engouement espéré et ne seront pas reconduits en 2022
- Toutes les équipes engagées en championnat de ligue se sont maintenues
- Championnat de France par équipe : montée des équipes 1 en D4, des Mid-Am en D3, maintien des Séniors en D3 et des Dames en Promotion. L'équipe Séniors2 n'a pas pu se qualifier au-delà du 1<sup>er</sup> tour en match play.
- En ce qui concerne les SGBFC, forte déception en match-play suite à notre élimination dès le premier tour mais largement compensée par la victoire en Top6 mais surtout pour la première en Super Grand Est. Belles prestations de nos joueurs dans les CHICs
- L'AS a également tenu ses engagements en matière de communication avec plus de 150 articles publiés sur le site internet (qui a été complété avec de nouveaux menus) et presque autant sur la nouvelle page Facebook. 72 photos ont été mises en ligne pour le concours organisé en 2022
- Le Président a également informé les membres présents que Christophe Prioux se retirait de l'AS en raison de son intégration dans l'équipe du Golf à compter du 01/04/2022. Avec ce retrait, le comité de direction se compose désormais de 9 membres, dont Jean-François Dupuis et Alfredo Longobucco qui ont rejoint l'AS en cours d'année. Les statuts qui prévoient entre 7 et 9 membres n'ont donc pas besoin d'être revus.

Le rapport moral et le changement des membres du comité de direction sont adoptés à l'unanimité.



### **3/ Rapport financier pour l'année 2021 :**

Le président présente le compte d'exploitation et le solde du compte bancaire au 31/12/2021

- Les dépenses se sont élevées à 29.441€ et les recettes à 26.475€, soit un déficit de 2.966€.
- Il faut cependant déduire 1060€ qui concernent l'année 2022 (versement d'acomptes pour les gîtes réservés pour les championnats par équipe en juin et septembre 2022).
- En tenant compte de cet ajustement, le déficit « réel » de l'année 2021 s'élève à 1.906€
- Le solde bancaire est en phase avec un solde au 31/12/2021 à 13.644€ (contre 16.610€ au 01/01/2021)
- Pour mémoire, le comité de direction s'était engagé lors de son élection à ne pas générer un déficit supérieur à 4.000€ cette première année.
- Le président remercie chaleureusement tous ses sponsors (Chailly Resort et Arnaud Durand) et partenaires (par ordre alphabétique : Jean-Marc Brocard, Badet Clément, le cinéma Cap Vert, Henri Darnat, Alfredo Longobucco, La maison Monneret) sans qui l'AS n'aurait jamais pu engager autant d'équipes et réaliser ce programme

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

### **4/ Présentation du programme de l'AS en 2022 :**

- Les mardis de Chailly sont bien entendu reconduits avec plusieurs sorties prévues
- L'AS organisera cette année encore 4 compétitions avec quelques surprises en programme
- Chailly va engager à nouveau 5 équipes en 2022 avec les ambitions suivantes : montée en D3 de l'équipe 1, maintien en D3 de l'équipe Mid-Am, montée des Séniors en D2, progression des équipes Dames et Séniors 2 en visant la première moitié du tableau
- Les objectifs des équipes SGBFC seront ambitieux : un nouveau doublé Top6 et Super Grand Est et une belle prestation en match-play avec si possible une victoire
- L'AS a réussi à rallier 9 clubs amis de Bourgogne Franche-Comté pour créer (sur la base du Trophée de la Pentecôte à Lyon) et organiser ce qui sera sans doute la plus grande et passionnante compétition inter-clubs de la région : le Challenge de Pentecôte Bourgogne Franche-Comté. La première édition aura lieu à Chailly les 4-5-6 juin 2022. L'AS reviendra au plus vite vers ses membres à ce sujet et attend que ses joueurs et bénévoles se manifestent rapidement

### **5/ Budget de l'exercice 2022:**

- Le budget 2022 reprend les grandes lignes de 2021 (fort engagement des équipes et animations pour tous) avec cependant 2 nouveautés :
  - la prise en compte de l'organisation du Challenge de Pentecôte
  - la proposition de passer la cotisation de l'AS à 35€ en 2022
- Le budget prévoit un déficit de 2.000€ afin de rester en phase avec les engagements pris de laisser un solde minimal de 10.000€ sur le compte bancaire de l'AS au terme de son mandat de 3 ans.



	Dépenses		Recettes
<b>Equipes</b>		<b>Equipes</b>	
Dépenses Equipes	11 000 €	Participation Chailly Resort	3 000 €
Dépenses SGBFC	2 000 €	Sponsoring	3 000 €
		Reversement Droits de jeu	300 €
		Participation joueurs Equipe	2 000 €
<b>Animations AS</b>		<b>Animations AS</b>	
Lots, catering compétitions, Mardis de Chailly, etc...	6 000 €	Droits de jeu, recettes diverses	4 000 €
<b>Challenge de Pentecôte</b>		<b>Challenge de Pentecôte</b>	
Mise à dispo du parcours	6 000 €	Inscriptions 8 clubs	9 000 €
Commissaires, bénévoles, communication	500 €		
Participation au cocktail	1 000 €		
<b>Cotisations / Divers</b>		<b>Cotisations / Divers</b>	
Cotisations FFG et Ligue	400 €	Cotisations AS (100 cotisations à 35€)	3 500 €
Frais administratifs	600 €	Licences	700 €
<b>Dépenses</b>	<b>27 500 €</b>	<b>Recettes</b>	<b>25 500 €</b>

Le budget proposé est validé à l'unanimité.

La séance est levée à 16h30.

Le président,

Philippe DELAGE

Le secrétaire,

Samuel BENIS